



Renseignement sujet depot de plainte

Par **bibiche**, le **08/12/2009** à **16:16**

Bonjour,

ayant etais accuser

jai deposer une plainte au commissariat en mai 2009 (diffamation) car fausse

accusation sur attouchementsur mineure de moins 15 ans

je n'ai encore pas de nouvelles a ce jour

je voudrais savoir ci ce serais mieux de pendre un avocat car je dispose

d'aucun papiers tout doit etre chez le procureur je vous remercie a l'avance

sinceres salutations

MERCI ENCORE